

31045

COMMUNE DE BARBAZAN - Budget Communal

DM 2024

Code INSEE

Commune de

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 02

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	10
VOTES : Contre	0
Pour	10
Date de convocation :	18/10/2024

L'an 2024, le 28 octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Michèle STRADERE, Maire.

Objet : Virement de crédit



Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6042 : Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	4 000.00 €	
D 60621 : Combustibles	200.00 €	
D 60622 : Carburants	300.00 €	
D 60631 : Fournitures d entretien		500.00 €
D 613 : Locations	1 500.00 €	
D 61521 : Entretien et réparations sur terrains		1 500.00 €
D 615221 : Entretien et réparations sur bâtiments publics		3 000.00 €
D 615228 : Entretien et réparations sur autres bâtiments		535.00 €
D 61551 : Entretien et réparations sur matériel roulant		1 000.00 €
D 623 : Publicité, publications, relations publiques		4 000.00 €
D 626 : Frais postaux et frais de télécommunications	2 000.00 €	
D 6281 : Concours divers (cotisations...)	300.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	8 300.00 €	10 535.00 €
D 6411 : Personnel titulaire	4 000.00 €	
D 6413 : Personnel non titulaire		3 000.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	4 000.00 €	3 000.00 €
D 7392221 : Fonds de péréquation des ressources communales et interco	535.00 €	
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	535.00 €	
D 6553 : Service d'incendie	200.00 €	
D 65888 : Autres	500.00 €	
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	700.00 €	

Signataires :

Certifié exécutoire par Michèle STRADERE, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 05/11/2024 et de la publication le

A Barbazan, le 04/11/2024.

Le Maire,



ont signé les membres présents
pour extrait conforme

Michèle STRADERE